

DEC192004INSU

Décision portant cessation de fonctions de Monsieur Lars STEMMANN aux fonctions de directeur adjoint par intérim de la fédération de recherche n°3761 intitulée « Institut de la Mer de Villefranche » (IMEV).

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC181904DGDS en date du 21 décembre 2018 portant renouvellement de la fédération de recherche n° n°3761 intitulée « Institut de la Mer de Villefranche » (IMEV);

DECIDE :

Article 1^{er}

A la demande de l'intéressé, à compter du 1^{er} août 2019, il est mis fin aux fonctions de Monsieur Lars STEMMANN, directeur adjoint de la fédération de recherche susvisée.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **29 JUL. 2019**


Le Président-Directeur Général
Antoine PETIT

NOMINATION DE MADAME NADINE GAUTIER EN TANT QUE Conseiller en radioprotection / Personne Compétente en Radioprotection

Conformément à la réglementation en vigueur, **Madame Nadine Gautier** a obtenu l'attestation de formation dans le secteur d'activité : industrie et recherche, option sources non scellées et option sources scellées et générateur RX délivrée par RCPS organisme de formation certifié (voir avis en date du 17/01/2019).

Après avis favorable du conseil de laboratoire de l'iBV en date du 04/04/2019, **Madame Nadine Gautier** est nommée Personne Compétente en Radioprotection. La mission de radioprotection se rapporte à la déclaration d'utilisation des générateurs rayons X suivante :

Déclaration CODEP-MRS-2019-013934
 par Monsieur Stéphane Noselli

Institut de Biologie Valrose
 UMR 7277 U1091
 centre de biochimie faculté des sciences parc valrose
 06100 Nice

Elle exercera les missions prévues au titre V du livre IV de la quatrième partie du code du travail pour une durée maximale de 5 ans à partir du 1/1/20. Cette nomination reste valable tant que :

- Madame Nadine Gautier respecte les modalités de formation de la personne compétente en radioprotection/ conseiller en radioprotection ;
- Madame Nadine Gautier est affectée à la structure désignée ci-dessus, dans la limite d'existence de celle-ci ;
- Le risque d'exposition des travailleurs énoncé dans l'article R4451-1 du code de la Santé Publique est présent.

Le détail des missions et moyens mis à disposition de la PCR sont à préciser dans une lettre de mission établie entre le directeur de l'iBV et la PCR nommée. Dans le cas où l'unité dispose d'un service de radioprotection, indiquer les relations de la PCR avec ce service. Si plusieurs PCR sont désignées l'étendue de leurs missions respectives est à préciser dans cette lettre de mission. Son nom et ses coordonnées seront portés à la connaissance de chaque personnel amené à intervenir en zone surveillée.

Une copie de cette désignation sera communiquée :

- Aux services de Prévention des tutelles de recherche de la structure
- Pour avis : aux CHSCT des tutelles de recherche de la structure

Date et signature

18-04-19

Stéphane Noselli
 Directeur
 iBV 1091

Date et signature
 Le Président de l'Université
 Nice Sophia Antipolis

Pr. Emmanuel Tric
 Président
 Université de Nice Sophia-
 Antipolis

Date et signature

Le 29/04/19

Dominique Nobile
 Délégué régional
 Inserm PACA et Corse

Date et signature



